

Paris, le 8 septembre 2021

Le FIR interpelle les 120 premières capitalisations françaises (SBF 120) pour la généralisation d'un Say on climate exigeant

Comme le Forum pour l'investissement responsable (FIR) a eu l'occasion de l'exprimer dans [une note](#) publiée avec le think tank Terra Nova ainsi qu'auprès de l'Association française des entreprises privées (AFEP), la **pratique du Say on climate doit se généraliser pour créer les conditions d'un dialogue permanent entre investisseurs et entreprises sur les enjeux climatiques.**

En promouvant le *Say on climate*, à savoir **un vote annuel consultatif en assemblée générale des actionnaires sur la base d'un rapport préparé par le conseil d'administration** et relatif tant à la trajectoire déjà réalisée qu'à la partie prospective du document de performance extra-financière, le FIR entend **donner un cadre pérenne et régulier au dialogue actionnarial sur ce sujet capital.**

Le FIR recommande un **vote annuel consultatif sur deux résolutions distinctes** présentées par le conseil d'administration :

- L'une portant sur la stratégie climat de l'entreprise
- L'autre sur la mise en œuvre de cette stratégie

Une consultation annuelle des actionnaires s'avère en effet indispensable pour alimenter les échanges et permettre de suivre les **progrès, le respect des jalons et l'alignement de la trajectoire avec des objectifs basés sur la science.**

Afin d'assurer la comparabilité, l'efficacité et l'exigence du processus, les informations fournies par les entreprises et soumises à la délibération consultative de l'assemblée générale doivent reposer sur une méthodologie robuste et ambitieuse, visant à respecter les objectifs de l'Accord de Paris et comprendre a minima :

- Une **ambition contribuant à l'objectif mondial de neutralité carbone d'ici 2050 déclinée en objectifs quantitatifs** de réduction des émissions de gaz à effet de serre couvrant les scopes 1, 2 et les émissions du scope 3 les plus matérielles de l'entreprise. Ils doivent se référer à des scénarios de réchauffement 1,5°C et expliquer les hypothèses retenues
- Des **jalons de court et de moyen termes** permettant d'engager des transformations immédiates et d'atteindre des réductions d'émissions significatives rapides
- La **présentation d'un plan d'actions détaillé** permettant d'atteindre les objectifs fixés et expliquant la compatibilité et la proportionnalité du plan d'actions à **court, moyen et long terme** avec un scénario de réchauffement à 1,5°C **en ligne avec l'Accord de Paris**

En outre, le FIR souhaite que la rémunération des dirigeants intègre les objectifs de décarbonation jalonnés dans les critères de rémunération variable.

Suite aux travaux d'une *task force* et à la consultation d'experts des sujets climatiques, le FIR a écrit un courrier (en annexe) en ce sens **aux président.e.s des 120 premières capitalisations**

françaises et appelle à ce que, sans attendre une éventuelle obligation réglementaire, **les entreprises soumettent dès 2022 des résolutions inspirées de ces principes.**

Alexis Masse, président du FIR précise que « *les grandes entreprises ont besoin d'un cadre de dialogue exigeant pour leurs actions climatiques, c'est la raison pour laquelle les investisseurs responsables demandent aux sociétés cotées, à l'AFEP et au MEDEF d'intégrer le Say on climate dans leur code de gouvernance comme le respect de l'accord de Paris dans la rémunération des dirigeants.* »

Contact :

Thiên-Minh Polodna thien-minh.polodna@frenchsif.org ou
Marie Marchais marie.marchais@frenchsif.org
Tél : +33 (0)1 40 36 61 58

À propos du FIR

Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Le FIR est un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Le Forum est également le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org

Annexe : courrier aux président.e.s du SBF 120

Paris, le 7 septembre 2021

Objet : **Say on climate**

Comme le Forum pour l'investissement responsable (FIR) a eu l'occasion de l'exprimer dans [une note](#) publiée par le think tank Terra Nova ainsi qu'auprès de l'Association française des entreprises privées (AFEP), **la pratique du Say on climate doit se généraliser** pour créer **les conditions d'un dialogue permanent** entre investisseurs et entreprises sur les enjeux climatiques.

Rassemblant au sein de sa commission « Dialogue et Engagement » des investisseurs qui gèrent au total plus de 4 500 milliards d'euros d'actifs, **le Forum est convaincu de l'urgence du dérèglement climatique, de son impact sur les actifs financiers, comme de la responsabilité des investisseurs de contribuer à la réussite de la transition écologique.**

C'est donc fort de ces convictions que le Forum encourage les entreprises à développer leur action pour limiter le réchauffement climatique de manière à respecter l'Accord de Paris. Cela passe par un **dialogue sur ce sujet avec les parties constituantes- avec les investisseurs** par le *Say on climate* et avec **les salariés par le dialogue social, l'anticipation et l'accompagnement des mutations-** ainsi qu'avec l'ensemble **des parties prenantes de l'entreprise.**

En promouvant le *Say on climate*, à savoir un vote annuel consultatif en assemblée générale des actionnaires sur la base d'un rapport préparé par le conseil d'administration et relatif tant à la trajectoire déjà réalisée qu'à la partie prospective du document de performance extra-financière, le FIR entend donner un cadre pérenne et régulier au dialogue actionnarial sur ce sujet capital, et limiter ainsi de facto le dépôt de résolutions climat portées par des actionnaires aux situations d'échec de ce dialogue annuel.

Dans un souci de clarté, le Forum entend vous faire part de ses recommandations pour que le *Say on climate* tienne ses promesses.

Le FIR recommande tout d'abord un vote annuel consultatif sur deux résolutions distinctes présentées par le conseil d'administration :

- L'une portant sur la stratégie climat de l'entreprise
- L'autre sur la mise en œuvre de cette stratégie

Une **consultation annuelle** des actionnaires s'avère en effet indispensable pour alimenter les échanges et permettre de **suivre les progrès, le respect des jalons et l'alignement de la trajectoire avec des objectifs basés sur la science.**

Afin d'assurer la comparabilité, l'efficacité et l'exigence du processus, les **informations fournies par les entreprises et soumises à la délibération consultative de l'assemblée générale doivent reposer sur une méthodologie robuste et ambitieuse, à la hauteur des enjeux.**

Le FIR recommande que chaque entreprise inclut a minima :

- o D'une part, **une stratégie climat¹, partie prospective du reporting non financier**, qui comprenne :
 - **Une ambition contribuant à l'objectif mondial de neutralité carbone en 2050 déclinée en objectifs quantitatifs de réduction** des émissions de gaz

¹ L'entreprise peut s'appuyer sur plusieurs cadres de référence publiques et reconnus internationalement comme TCFD, GRI, SASB, IRC, CDSB ou des initiatives de place comme le [CA100+ Net zero company benchmark](#), ... pour présenter sa stratégie climat

à effet de serre couvrant les scopes 1, 2 et les émissions du scope 3 les plus matérielles de l'entreprise. Les objectifs doivent se référer à des scénarios de réchauffement climatique 1,5°C et détailler les hypothèses retenues en termes de scénarios² en s'appuyant sur des référentiels tels que ceux de l'initiative Science based targets ([SBTi](#))

- **Des jalons de court et de moyen terme** permettant d'engager des transformations immédiates et d'atteindre des réductions d'émissions significatives rapides
 - **Une mesure des émissions de gaz à effet de serre en cycle de vie**, le plus large possible, et **couvrant les scopes 1,2 et 3** s'appuyant sur des référentiels internationalement reconnus tels que le GHG Protocol ou ISO 14064
 - **La présentation d'un plan d'actions détaillé permettant d'atteindre les objectifs fixés**, et plus largement la contribution à l'effort collectif de transition, comprenant:
 - **Les budgets nécessaires** à l'atteinte des objectifs
 - **La part des investissements (CAPEX) et des dépenses de fonctionnement (OPEX) qui peut déjà être présentée comme verte**, en anticipation de la réglementation européenne
 - Une explication de **la compatibilité et de la proportionnalité de la stratégie et du plan d'actions à court, moyen et long terme avec un scénario de réchauffement à 1,5°C en ligne avec l'Accord de Paris**, incluant une explication sur les difficultés rencontrées et la manière dont elles sont gérées.
- D'autre part, **la présentation rétrospective de la mise en œuvre de la stratégie détaillant les progrès déjà réalisés** par rapport aux objectifs fixés et les actions mises en place.

Enfin, **le FIR souhaite que la rémunération des dirigeants intègre les objectifs de décarbonation dans les critères de rémunération variable.**

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur la base de ces recommandations et espérons que, sans attendre une éventuelle obligation réglementaire, votre société soumettra dès 2022 des résolutions inspirées de ces principes.

Nous vous prions de croire en l'expression de notre haute considération.

Caroline Le Meaux
Responsable de la recherche ESG,
du vote et de l'engagement actionnarial,
Amundi
Et Présidente de la commission
dialogue et engagement du FIR

Alexis Masse
Président du FIR



² Notamment les niveaux de dépassement supposant un niveau plus ou moins important d'émissions négatives; les objectifs doivent également être présentés en lien avec la répartition géographique des métiers de l'entreprise